

665187, 20 Hawk-Rhin = 1909



Ministère  
de l'Intérieur.

République Française.

Direction  
du Personnel  
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
et de la Comptabilité.

Paris, le 7 Janvier 1909.

Monsieur le Président,

2<sup>o</sup> Bureau.

En vue de la vérification des pouvoirs  
de M. Berger élu Sénateur  
le 3 Janvier 1909 dans le département  
du H<sup>t</sup> Rhin (B. de Belfort) j'ai l'honneur de vous  
transmettre les documents ci-après désignés :

1<sup>o</sup> — Le tableau indiquant les résultats  
de l'élection des délégués et suppléants,  
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du  
2 Aout 1875;

2<sup>o</sup> — La liste des électeurs sénatoriaux par  
ordre alphabétique, dressé en exécution de  
l'art. 9 de la même loi;

3<sup>o</sup> — La liste d'émargement divisée en 1 cahiers distincts;

4<sup>o</sup> — Les feuilles de pointage au nombre de 2;

5<sup>o</sup> — Le procès verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accusé  
réception du présent envoi.

Agrez, Monsieur le Président, l'assurance de ma  
haute considération.

Pour le Président du Conseil  
Ministre de l'Intérieur  
Le Directeur de l'Administration Générale

Monsieur le Président du Sénat.



MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 3 Janvier 1909

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	187
Nombre des votants.....	187
Nombre des suffrages exprimés.....	186

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Berger

Prénoms : Philippe

Qualification, profession, etc. : Professeur au Collège de France, Membre de l'Institut, Vice-président du Conseil général, officier de la Légion d'Honneur.

Date de la naissance : 15 septembre 1846

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 124

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M.....	_____
M.....	_____
M.....	_____
M.....	_____

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 58

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. 187



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 3 janvier 1909,  
à Belfort, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *neuf*, le *trois* du mois de *janvier*  
nous (1) *Barbe Emmanuel* *Kobissem*  
du tribunal de première instance de *Belfort*, nous sommes  
rendu dans la salle du *Conseil général* à *Belfort*, *Hôtel de la Préfecture*  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département du *Haut-Rhin*  
convoqué en vertu du décret du *4 novembre 1908*  
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Lablache* (*François*), né le *27 juin 1829*  
M. *Bourin* (*Félix*), né le *22 avril 1856*  
M. *Nelland* (*Louis*), né le *1 juillet 1879*  
M. *Marion* (*Jules*), né le *4 mai 1875*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Gelot Joseph*  
(né le *12<sup>e</sup> 1864*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.



(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *10* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre <i>a</i>	à la lettre <i>j</i>	—	<i>187</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections. Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M. <sup>(2)</sup>
		Scruteurs . . . . .		M.
				M.
				M.
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scruteurs . . . . .		M.
				M.
				M.
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scruteurs . . . . .		M.
				M.
				M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scruteurs . . . . .		M.
				M.
				M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
		Scruteurs . . . . .		M.
				M.
				M.



	{	Président.....		M.
6 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
7 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
8 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
9 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
10 <sup>e</sup> SECTION....	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation



Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section . . . <i>M. Rigue</i> . . . . .				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .				
7 <sup>e</sup> idem . . . . .				
8 <sup>e</sup> idem . . . . .				
9 <sup>e</sup> idem . . . . .				
10 <sup>e</sup> idem . . . . .				
TOTAUX . . . . .				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M. <i>Bergé</i>	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> . . . . .																				
TOTAUX . . . . .																				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	187
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .	187
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .	187

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants (1) . . . . .	187
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2) . . . . .	1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .	186
MAJORITÉ ABSOLUE (3) . . . . .	94

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être paralés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Bender Philipp</i>	<i>Cent vingt-neuf</i>	<i>129</i>
M. <i>Anneder Charles</i>	<i>vingt-quatre</i>	<i>24</i>
M. <i>Schrid Gaston</i>	<i>neuf</i>	<i>9</i>
M. <i>Gaston Japy</i>	<i>huit</i>	<i>8</i>
M. <i>général Gaslinde</i>	<i>huit</i>	<i>8</i>
M. <i>Maître</i>	<i>trois</i>	<i>3</i>
M. <i>Mattid</i>	<i>une</i>	<i>1</i>
M. <i>Bietry</i>	<i>une</i>	<i>1</i>
M. <i>général Rogot</i>	<i>une</i>	<i>1</i>
M. <i>Rumont</i>	<i>une</i>	<i>1</i>
M. <i>Roy</i>	<i>une</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2). <i>Neun</i> .....	<i>un</i>	<i>1</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> *Bender Philipp* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

*Nicaut*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bur. au du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être palés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

### 3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### *Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section .....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements. . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 12 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 4 à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s 5 à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	1	}	1
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	"		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	"		
Bulletins sur papier non blanc.....	"	}	"
Bulletins portant des signes extérieurs.....	"		
Bulletins divers.....	.		

Enfin, sous les n°s 6 à 8, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Morand*

Le Président,

Les Membres du bureau,

*Immunipruber*  
Le Secrétaire,  
*Joubert*

*Sabroux*  
*Louis Villain*  
*A. Hauvi*  
*Marion*



N° 5

DÉPARTEMENT  
*du Haut-Rhin*

MODÈLE N° 3.

**ÉLECTIONS SÉNATORIALES.**

**TABLEAU**

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Belfort</i>					
<i>Andelmann</i>	<i>Verrier Joseph</i>	<i>accepté</i>	<i>Rosselat Jules</i>	<i>accepté</i>	
<i>Angéleval</i>	<i>Romont F<sup>ois</sup> Marie</i>	<i>id</i>	<i>Damotte Eugène</i>	<i>id</i>	
<i>Baerenthal</i>	<i>Gauchet Jules Gustave</i>	<i>id</i>	<i>Sautat Emile</i>	<i>id</i>	
<i>Barillier</i>	<i>Grisey Modeste</i>	<i>id</i>	<i>Richard Jules</i>	<i>id</i>	
	<i>Sauvage Julien</i>	<i>id</i>			
<i>Belfort</i>	<i>Giroud Paul</i>	<i>id</i>	<i>Jeanneret Louis</i>	<i>id</i>	
	<i>Hautz Julien</i>	<i>id</i>	<i>Kieglor Georges</i>	<i>id</i>	
	<i>Maegelen Joseph</i>	<i>id</i>	<i>Werner Emile</i>	<i>id</i>	
	<i>Py Emile</i>	<i>id</i>			
	<i>Rang Ernest</i>	<i>id</i>			
	<i>Seubel Léon</i>	<i>id</i>			
	<i>Houbert Xavier</i>	<i>id</i>			
	<i>Guillet Jules</i>	<i>id</i>			
	<i>Julien Edmond</i>	<i>id</i>			
	<i>Wirth Martin</i>	<i>id</i>			
	<i>Péard Joseph</i>	<i>id</i>			
	<i>Wagner Joseph</i>	<i>id</i>			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bermont	Schmidt Pierre	Accepté	Bermont Joseph	Accepté	
Botans	Saurtot Edmond	id	Saurtot Henri	id	
Buc	Piquignot Victor Félix	id	Ligne Charles-François	id	
Charmoisi	Plumelour Pierre	id	Limons François	id	
Chatenois	Vornot Arthur	id	Zhevenot Louis	id	
	Grosjean Joseph	id			
	Marchand Joseph	id			
Chireunoy	Devantoy Emile	id	Dupré Auguste	id	
	Boucot Scraphin	id			
Cuvanche	Tacense F <sup>rançois</sup> Eugène	id	Mauvey Alfred	id	
	Lantier Abel	id			
Darvoutin	Charbon Octave	id	Vinot Jules	id	
	Besanson Désiré	id	Balland Charles	id	
	Regnault Jules	id			
	Boulangier Alphonse	id			
	Lafitte Alfred	id			
	Diloy Paul	id			
Dorans	Gauchet Alphonse	id	Zhevenot Alexis	id	
Echenevaux	Hantz François	id	Rouche Pierre	id	
Effort	Burey Antoine J <sup>ean</sup>	id	Mormier Jules Eugène	id	
	Escalier Constant Valentin	id			
Fortenelle	Meyer François	id	Besanson Joseph	id	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Aeroua	Apressat Victor	Accepté	Jacques Gustave	Accepté	
	Jacques François	id			
Aoral	Bouillard Alphonse	id	Bigeau Victor	id	
Aulherod	Besançon Pierre	id	Deitche Georges Auguste	id	
Auffremont	Bouvier François	id	Marchal Adonant	id	
	Marchal Auguste	id			
Auzou	Zuillot Adolphe	id	Follat Edouard	id	
	Médor Nicolas	id			
Bechotte	Courtot Eugène	id	Dapron Eugène	id	
Beyne	Zhuriot Célestin	id	Girat Régis	id	
Bibert	Thoume Xavier	id	Peltier Jules	id	
Brenans	Laglo Florent	id	Bourin Félix	id	
Bretudans	Renaut Pierre <sup>Fils</sup> Félix	id	Courtot Alphonse J <sup>e</sup>	id	
Cheray	Ruot François	id	Ruot Gustave	id	
Valdoie	Remond Émile	id	Lacourty François	id	
	Weck Charles	id	Favre Antonin	id	
	Zhuibant Léon	id			
	Barberot Camille	id			
	Lelens Joseph Léon	id			
	Blauvel Jean-Baptiste	id			
Vétrigne	Schwalm Adolphe	id	Haugland Charles	id	
Vigevin	Lailly Alphonse	id	Bouquard Célestin	id	
Voussans	Flavescin Émile	id	Flavescin Xavier	id	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Selles					
Beaucourt	Barnéque Eugène	accepté	Loriot Georges	accepté	
	Grasset Xavier	id	Bauillon Emile	id	
	Maillard Léon	id			
	Rigault Charles	id			
	Rolland Paul	id			
	Loriot Paul	id			
	Pechin Alfred	id			
	Mégrin Ernest	id			
	Julg Edouard	id			
Boron	Coustot Célestine	id	Barbier Jules	accepté	
Boursognes	Rassimier François	id	Pécheur Gustave	id	
	Marion Gustave	id			
Brebotte	Fleury Jules	id	Rouche Camille	accepté	
Bretagne	Dupuy Pierre	id	Sequille Ferdinand	id	
Chavanuatte	Langue Jules	id	Tabourin Georges	id	
Chavanues 2 <sup>e</sup>	Gauthrot F <sup>ois</sup>	id	Bourquin Emile	id	
Croucelles	Bidaine François	id	Taillier François	id	
Crouterault	Mégny Charles	id	Graber Joseph	id	
Cruis	Bidaine Célestine Eugène	id	Bidaine Sylvestre	id	
Selles	Léx Louis	id	Burgmeister F <sup>ois</sup>	id	
	Dumaine André	id			
	Tablotier François	id			
Taverois	Lattier Justin	id	Laipe François	accepté	
Teh. & Lyle	Rousse Joseph	id	Bütry François	id	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Aboumont	Stouff Joseph	Accepté	Rhein Joseph	Accepté	
Andelot-sur-Vanne	de Fontaines Ernest	id	Guillemin Jules	id	
Grandvillars	Viellan Albert	id	Gressot Léon	id	
	Frelichaut Georges	id	Laurent Georges	id	
	Rosrat Joseph	id			
	Bugnard Edouard	id			
	Pierre Georges	id			
	Frievost Joseph	id			
Andre	Bourgeois Jules	id	Rouffot Pierre	Accepté	
Jonchery	Charbonnier Pierre	id	Marquet André Louis	id	
Lebetain	Bélot Jules	id	Marchal Joseph	id	
Lepuis-Cell	Voillier Alphonse	id	Dormann Louis	id	
Mézire	Viellan Charles	id			
	Laguy François	id	Bron Georges	Accepté	
Montboudry	Laguy Pierre	id	Prenat Auguste	id	
Monthellars	Viellan Louis	id	Charpiot Constant	id	
	Gilot Joseph	id			
Pécheray	Vallat Emile	id	Lichy Célestin	Accepté	
	Chavanne Joseph	id			
Recourmance	Soubise Eugène	id	Beni Théophile	Accepté	
S. Dizier	Mainat Joseph	id	Michelat Emile	id	
	Koenig Adolphe	id			
Suarce	Martin Emile	id	Friez Edmond	Accepté	
Thimcourty	Friez Joseph	id	Joliet Gustave	id	
Vellecoy	Pierson Jules	id	Marquat Gustave	id	
Villav. l. Sec	Bitana Louis	id	Vallat Eugène de Jussy	id	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Fontaine</i>					
<i>Angers</i>	<i>Péard Jean-Baptiste</i>	<i>Accepté</i>	<i>Montagnon Célestin</i>	<i>Accepté</i>	
<i>Belloueville</i>	<i>Lugand Pierre</i>	<i>id</i>	<i>Duvernois François</i>	<i>id</i>	
<i>Bethoulers</i>	<i>Bazin Joseph</i>	<i>id</i>	<i>Montagnon Joseph</i>	<i>id</i>	
<i>Cambrières</i>	<i>Catti Pierre</i>	<i>id</i>	<i>Catti Célestin</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Fleury François</i>	<i>id</i>	<i>Mouilleteau François</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Journé Joseph</i>	<i>id</i>	<i>Jourdain Pierre</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Heidet Eugène</i>	<i>id</i>	<i>Bouquin Emile Justin</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Thomml Prosper</i>	<i>id</i>	<i>Gasser Georges</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Cayot Jacques</i>	<i>id</i>	<i>Grasser Gaston</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Thietant Emile</i>	<i>id</i>	<i>Cayot Gustave</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Barnique Eugène</i>	<i>id</i>	<i>Besançon Gustave</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Vallat Auguste</i>	<i>id</i>			
<i>Gennevilliers</i>	<i>Quillard Pierre</i>	<i>id</i>	<i>Reymann Pierre</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Fromaget Achille</i>	<i>id</i>	<i>Barnique Joseph</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Neouze Pierre</i>	<i>id</i>	<i>Seigot Eugène</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Montagnon Jules</i>	<i>id</i>	<i>Id</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Helmingier Georges</i>	<i>id</i>	<i>Belmont Albert</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Schoettel Charles</i>	<i>id</i>			
<i>Gennevilliers</i>	<i>Denelland Joseph</i>	<i>id</i>	<i>Rotté Marcellin</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Levez Constant</i>	<i>id</i>	<i>Houmaire Albert</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Mouhey Edouard</i>	<i>id</i>	<i>Montarny Camille</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Bobay Pierre</i>	<i>id</i>	<i>Belmont Edouard</i>	<i>id</i>	
<i>Gennevilliers</i>	<i>Godard François</i>	<i>id</i>	<i>Fictier Edouard</i>	<i>id</i>	
					<i>Canton</i>



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Quimacny	Anjouley Bournier Pierre Fernand	accepté	Barnagone Joseph	accepté	
	Nominer Joseph suite	id			
Quaelles-Bas	Guardeck Emile	id	Sarazin Adolphe	accepté	
	Duvivier Joseph	id			
Quaelles-Haut	Bonnefrique Eugénie	id	Laudreberg Jules	accepté	
	Lamboley Léon	id			
Boung	Fournier Charles	id	Sauraget Marcel	accepté	
Lauay	Didier Louis	id	Marotte Charles	id	
	Goz Louis	id			
Eclie	Criez Jules	id	Baillly Léon	accepté	
Quessant-Bas	Jeller René	id	Corre Jules	id	
	Péque Eugénie	id			
Quessant-Haut	Verrier François	id	Nominer Jules d'Haris	accepté	
	Lambalot Joseph	id			
Crette	Jardot Alexis	id	Feller Constant	accepté	
	Maraumont Emile abbé	id			
Quimacny	Marnod Paul	id	Frey Adolphe	accepté	
	Roy Emile	id	Colin Joseph	id	
	Humbert Marie	id			
	Flioger Jules	id			
	Chequiot Joseph	id			
	Laury Léon	id			
Quimacny	Chapuis Jules	id	Marchand Joseph	accepté	
Lachapelle-chaus	Maraumont Alexandre	id	Marchand Emile	id	
	Marchand Joseph	id			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Luzarches	Lambert Guillaume	accepté	Bejean Jules	accepté	
Luzarches	Moret Jules	id	Vauchais Eugène	id	
	Wissmer Félix	id			
	Feros Joseph	id			
Petitvagny	Marchal Alfred	id	Hatte Emile	accepté	
Réveillon	Piot François junior	id	Petiteau Joseph	id	
Rougepoint	Jarmont Jean-Baptiste	id	Peterson François	id	
	Ferrat Hippolyte	id			
Sourvigney	Grandez Emile	id	Faire Célstin	accepté	
	Millet Vincent	id			
Valcourt	Chemin Joseph	id	Marchal Joseph	accepté	
	Caval Constant	id			
Valcourt					
Serval	Guenin François	accepté	Servant Célstin	id	
Petitfontaine	Chaque Jules	id	Mathieu François	id	
Comagny	Lamelle Célstin	id	Maugé Justin	id	
Comagny	Wickler Emile	id	Houmaire François	id	
	Chetien Jules	id			
	Montaron Emile	id			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Belfort, le 4 a 6e 1905.

L'Administrateur

*W. Senn*



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	<i>Barberot Camille</i>	<i>Délégué - Valdoie</i>	<i>Courty François Faire Antoine</i>	
2	<i>Bazin Joseph</i>	<i>Délégué - Bethouillet</i>	<i>Montagnon Joseph</i>	
3	<i>Begue Eugène</i>	<i>Délégué - Cheffrot</i>	<i>Corré Jules</i>	
4	<i>Bilet Jules</i>	<i>Délégué - Lebetain</i>	<i>Marchal Joseph</i>	
5	<i>Berger Philippe</i>	<i>Conseiller général</i>		
6	<i>Besançon Desiré</i>	<i>Délégué - Dampontais</i>	<i>Vinot Jules Balland Charles</i>	
7	<i>Besançon Pierre</i>	<i>Délégué - Houllard</i>	<i>Deitche Georges Auguste</i>	
8	<i>Bidaine François</i>	<i>Délégué - Courcellas</i>	<i>Loillier François</i>	
9	<i>Bidaux Célestin Auguste</i>	<i>Délégué - Croix</i>	<i>Bidaux Sylvestre</i>	
10	<i>Bidauze Louis</i>	<i>Délégué - Hillars-le-Sec</i>	<i>Tallat Eugène et Joseph</i>	
11	<i>Bobay Pierre</i>	<i>Délégué - L'Hermain</i>	<i>Delemont Edouard</i>	
12	<i>Bornicque Eugène</i>	<i>Délégué - La Chapelle - St</i>	<i>Besançon Gustave</i>	
13	<i>Bornicque Eugène</i>	<i>Délégué - Beaumont</i>	<i>Doriot Georges Bouillon Emile</i>	
14	<i>Bornicque Eugène</i>	<i>Délégué - Auxelles Haut</i>	<i>Conqueberg Jules</i>	
15	<i>Boucot Grégoire</i>	<i>Délégué - Chivremont</i>	<i>Dupré Auguste</i>	
16	<i>Bouillard Alphonse</i>	<i>Délégué - Movel</i>	<i>Bigean Victor</i>	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
17	Boulangier Alphonse	Délégué. Dampontin	Vinot Jules Balland Charles	
18	Bourgoin Jules	Délégué. Groone	Bonfort Pierre	
19	Bouvin Félix	Suppléant. Levenans		
20	Bouvier François	Délégué. Offemont	Marchal Leonard	
21	Bugnard Edmond	Délégué. Grandvillars	Gressot Léon Laurent Georges	
22	Burcey Antoine Joseph	Délégué. Essert	Monnier Jules Eugène	
23	Canal Constant	Délégué. Vessemont	Marchal Joseph	
24	Cantin Abel	Délégué. Cravanche	Mourey Alfred	
25	Catti Pierre	Délégué. Eumelières	Catti Célestin	
26	Cattey Justin	Délégué. Faverois	Saibe François	
27	Cayot Jacques	Délégué. Fosseumagne	Grasser Gaston	
28	Chagniot Joseph	Délégué. Giromagny	Frey Alphonse Colin Joseph	
29	Chaque Jules	Délégué. Petite fontaine	Mathieu François	
30	Chapuis Jules	Délégué. Grosmaigny	Marchand Joseph	
31	Charbonnier Pierre	Délégué. Joncherey	Maraget André Louis	
32	Chardoillet Adolphe	Conseiller Général		
33	Charton Octave	Délégué. Dampontin	Vinot Jules Balland Charles	
34	Chavanne Joseph	Délégué. Reichey	Licthy Célestin	
35	Chevillon Joseph	Délégué. Vessemont	Marchal Joseph	
36	Chretien Jules	Délégué. Rougemont	Houmari François	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
37	Claudel Jean Baptiste	Délégué Valdoie	Courty François Faire Antoine	
38	Clavequin Emile	Délégué Tourvenans	Clavequin Xavier	
39	Contesse Eugène	Délégué Reconvans	Bene Théophile	
40	Courtot Célestin	Délégué Boron	Barbier Jules	
41	Courtot Edmond	Délégué Botans	Courtot Henri	
42	Courtot Eugène	Délégué Reckotte	Capon Eugène	
43	Deloye Paul	Délégué Sainpierre	Vinot Jules Balland Charles	
44	Deubel Léon	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Stiegler Georges Werner Emile	
45	Devantoy Emile	Délégué Chevremont	Dupré Auguste	
46	Dovillard Joseph	Délégué St-Eloi	Bosse Marcellin	
47	Didier Louis	Délégué Chaux	Marcotte Charles	
48	Droz Louis	Délégué Chaux	Marcotte Charles	
49	Dumaine André	Délégué Delle	Burgermeister Achille	
50	Duprez Pierre	Délégué Bretagne	Dequille Ferdinand	
51	Durin Joseph	Délégué Auxelles-Bes	Garazin Adolphe	
52	Ehhard Gaston	Conseiller Général		
53	Escalier Constant Valentin	Délégué Essert	Monnier Jules Eugène	
54	Fricot Paul	Délégué Beaumont	Doriot Georges Bouillon Emile	
55	Henry François	Délégué Denney	Mouillepoux François	
56	Henry Jules	Délégué Brebothe	Boneche Camille	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
57	De Fontaines Ernest	Délégué Froidefontaine	Guillaume Jules	
58	Telichoux Georges	Délégué Grandvillars	Gressot Léon Laurent Georges	
59	Friez Joseph	Délégué Thiancourt	Joliat Gustave	
60	Tomageot Achille	Délégué Laperange	Borneque Joseph fl.	
61	Trossard François	Délégué Vanthemont	Fictier Edmond	
62	Gauchet Alphonse	Délégué Dorans	Chevenot Alexis	
63	Gauchet Jules Gustave	Délégué Bonvillars	Courtot Emile	
64	Gautherot François	Délégué Charayot Grand	Bourquin Emile	
65	Gilot Joseph	Délégué Morvillars	Charpiot Constant	
66	Guardey Emile	Délégué Auxelles-Bas	Corazin Adolphe	
67	Guardey Emile	Délégué Bernemaquis	Favre Celestin	
68	Giroud Paul	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Stiegler Georges Werner Emile	
69	Grasser Xavier	Délégué Beaumont	Doriot Georges Bouillon Emile	
70	Gressot Victor	Délégué Meroux	Jacques Gustave	
71	Grisez Eugène	Conseiller Général		
72	Grisez Modeste	Délégué Bavières	Richard Jules	
73	Grosjean Joseph	Délégué Châtevois	Chevenot Louis	
74	Guenin François	Délégué Seval	Demussy Celestin	
75	Guittard Pierre	Délégué Laclonges	Beyemaq Pierre	
76	Hantz François	Délégué Schœnbourg	Bouckle Pierre	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
77	Hantz Julien	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Hegler Georges Werner Emile	
78	Heidet Eugène	Délégué Felon	Bourguin Emile Gustave	
79	Helminge Georges	Délégué Mouchaux Châtillon	Besançon Alphonse	
80	Houbre Xavier	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Hegler Georges Werner Emile	
81	Hougue Jules	Délégué Chavagnette	Sabourin Georges	
82	Humbert Xavier	Délégué Girouagny	Frey Alphonse Colin Joseph	
83	Julg Edouard	Délégué Beauvois	Doriot Georges Bouillon Emile	
84	Jacques François	Délégué Meroux	Jacques Gustave	
85	Japy Jules	Conseiller Général		
86	Japy Pierre	Délégué Montbesson	Trenat Auguste	
87	Jardot Alexis	Délégué Evette	Peltier Constant	
88	Jeannerot Jean Baptiste	Délégué Rougemont	Pelizon François	
89	Jullet Jules	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Hegler Georges Werner Emile	
90	Julien Edmond	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Hegler Georges Werner Emile	
91	Koenig Adolphe	Délégué Dizer	Michelat Emile	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.</small>	OBSERVATIONS.
92	Sablottier François	Délégué Delle	Burgemeister F <sup>com</sup> Achille	
93	Lavresse François-Eugène	Délégué Cravanche	Mourey Alfred	
94	Lafette Alfred	Délégué Dampontin	Vinot Jules Balland Charles	
95	Sailey Alphonse	Délégué Viezlois	Bourquard Célestin	
96	Lambalot Georges	Délégué Euffant-H <sup>z</sup>	Monnier Jules André	
97	Sambalety Léon	Délégué Auxelles-H <sup>z</sup>	Couqueberg Jules	
98	Lamielle Célestin	Délégué Romagny	Mang Justin	
99	Laury Léon	Délégué Grunagny	Trey Alphonse Colin Joseph	
100	Leimbacher Guillaume	Délégué Lamadeline	Béljean Julien	
101	Seneg Constant	Délégué Maffans	Boumaire Blaise	
102	Sex Louis	Délégué Delle	Burgemeister F <sup>com</sup> Achille	
103	Thomme Prosper	Délégué Fontaine	Gasser Georges	
104	Thomme Xavier	Délégué Gilbert	Peltier Jules	
105	Soullier Alphonse	Délégué Leprix-dé	Dermineur Louis	
106	Mauillard Léon	Délégué Beaumont	Touot Georges Bouillon Emile	
107	Maître Jean	Conseiller général		
108	Marchal Alphonse	Délégué Petitmagny	Horatte Emile	
109	Marchal Auguste	Délégué Offmont	Marchal Léonard	
110	Marchand Joseph	Délégué Châtenois	Chevenot Louis	
111	Marchand Joseph	Délégué Lachapelle-Blanc	Marchand Emile	
112	Marconnot Alexandre	Délégué Lachapelle-Blanc	Marchand Emile	
113	Marionot Emile Abel	Délégué Evette	Peltier Constant	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
114	Marion Gustave	Délégué Bouragne	Seicheur Gustave	
115	Marsot Julien	Délégué Lempdes	Vauclair Eugène	
116	Martin Emile	Délégué Luranc	Friez Edmond	
117	Méder Nicolas	Délégué Perouse	Follot Edouard	
118	Mignin Ernest	Délégué Beaumont	Doriot Georges Bonillon Emile	
119	Meyer François	Délégué Fortuella	Assanion Joseph	
120	Millet Vincent	Délégué Lermagnac	Faire Celestin	
121	Moinat Joseph	Délégué L'Église	Michelat Emile	
122	Monnier Joseph	Délégué Anprats	Camague Joseph	
123	Montagnon Jules	Délégué Menourant	Lévy Joseph	
124	Montavon Emile	Délégué Rougemont-le-Vieux	Boumaire François	
125	Mouhay Edouard	Délégué Reppe	Montavon Camille	
126	Maegelen Joseph	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Stiegler Georges Werner Emile	
127	Neouze Pierre	Délégué Lorient	Seigeot Eugène	
128	Oriez Jules	Délégué Eloi	Bailly Léon	
129	Ochin Alfred	Délégué Beaumont	Doriot Georges Bonillon Emile	
130	Oquinot Victor Félix	Délégué Buc	Ligne Charles François	
131	Perros Joseph	Délégué Lempdes	Vauclair Eugène	
132	Perrot Hippolyte	Délégué Rougemont	Lejeune François	
133	Péard Jean Baptiste	Délégué Angeot	Montagnon Celestin	
134	Péard Joseph	Délégué Belfort	Jeanneret Louis	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
			Stiegler Georges Werner Emile	
135	Spieger Jules	Délégué Grimaux	Frey Alphonse Colin Joseph	
136	Pierre Georges	Délégué Grandclan	Gressot Léon Laurent Georges	
137	Pierson Jules	Délégué Velasot	Marquat Gustave	
138	Piot François jeune	Délégué Rierbaumont	Tchitjan Joseph	
139	Plumbeur Pierre	Délégué Charmois	Simon François	
140	Poirier Charles	Délégué Bourg	Sauvaget Marcel	
141	Sy Emile	Délégué Belfort	jeanneret Louis Stiegler Georges Werner Emile	
142	Rang Ernest	Délégué Belfort	jeanneret Louis Stiegler Georges Werner Emile	
143	Rassiner François	Délégué Bourgois	Reichur Gustave	
144	Regnault Jules	Délégué Danportin	Vinot Jules Balland Charles	
145	Benoua Pierre François teluyer	Délégué Tethudans	Courbot Alphonse Joseph	
146	Rigoulot Charles	Délégué Beauport	Doriot Georges Bouillon Emile	
147	Rolland Paul	Délégué Beauport	Doriot Georges Bouillon Emile	
148	Romond Emile	Délégué Valdois	Courty François Favre Antoine	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
149	Bomont François	Délégué Argiesans	Damothe Eugène	
150	Bossat Joseph	Délégué Grandvillain	Gressot Léon Laurent Georges	
151	Bousse Joseph	Délégué Fêche-l'Église	Bietry François	
152	Boy Emile	Délégué Giromagny	Frey Alphonse Colin Joseph	
153	Ruot François	Délégué Murey	Ruot Gustave	
154	Sagey François	Délégué Mézière	Bron Georges	
155	Sandos Julien	Délégué Bouillancourt	Richard Jules	
156	Thau Christ	Conseiller Général		
157	Schmidt Pierre	Délégué Bermont	Bermont Joseph	
158	Schneider Charles	Député		
159	Schoettel Charles	Délégué Mikhaux-Chatenay	Besançon Alphonse	
160	Schwalbe Salvaador	Délégué Vétrigne	Hongleur Charles	
161	Selkenspurger Léon	Délégué Valdoie	Courty François Faire Antoine	
162	Segmeyer Charles	Délégué Courbaivant	Graber Joseph	
163	Stouff Joseph	Délégué Honnont	Rhein Joseph	
164	Surgan Pierre	Délégué Besoncourt	Duvernois François	
165	Chevenot Joseph	Délégué Grandvillain	Gressot Léon Laurent Georges	
166	Thiebaut Emile	Délégué Frais	Coyot Gustave	
167	Thiebaut Léon	Délégué Valdoie	Courty François Faire Antoine	
168	Chiry Laurent	Conseiller Général		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
169	Churcot Celestin	Délégué Roppe	Griot Régis	
170	Cournier Joseph	Délégué Equinque	Jourdain Pierre	
171	Cournier Pierre François	Délégué Anjoutay	Camagne Joseph	
172	Currillot Adolphe	Délégué Perouse	Tollot Edouard	
173	Dallet Auguste	Délégué Lachapelle R <sup>e</sup>	Besancou Gustave	
174	Dermot Arthur	Délégué Châteaui	Chevenot Louis	
175	Derrier François	Délégué Luffart H <sup>e</sup>	Monnier Jules André	
176	Derrier Joseph	Délégué Audelans	Rosselot Jules	
177	Diellard Albert	Délégué Grandvillars	Gressot Léon Laurent Georges	
178	Diellard Charles	Délégué Mizire	Bron Georges	
179	Diellard Louis	Délégué Morvillars	Charpiot Constant	
180	Wagner Joseph	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Thegler Georges Werner Emile	
181	Wallat Emile	Délégué Recking	Lichy Celestin	
182	Warno Paul	Délégué Giromaquy	Frey Alphonse Colin Joseph	
183	Weck Charles	Délégué Valdoie	Courty François Faire Antoine	
184	Wimmer Felix	Délégué Lempuy	Dauclair Eugène	
185	Winckler Emile	Délégué Rougemont L <sup>e</sup>	Houmaire François	
186	Wirth Martin	Délégué Belfort	Jeanneret Louis Thegler Georges Werner Emile	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
187	Zeller René	Délégué. En effet	Corré Jules	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Belfort*, le *21* <sup>*juin*</sup> *1908*

*Hy. Luning*



8

103

DÉPARTEMENT  
du Haut Rhin

MODÈLE N° 7.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 187 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 11<sup>de</sup> et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Berberot Camille bénévole	<del>Courty François</del> <del>Faire Antoine</del>	☒			
2	Berzin Joseph bénévole	<del>Montagnon Joseph</del>	☒			
3	Bigue Eugène bénévole	<del>Corré Jules</del>	☒			
4	Bilet Jules bénévole	<del>Marchal Joseph</del>	☒			
5	Berger Philippe Conseiller Général		☒			
6	Besanson Désiré bénévole	<del>Vinot Jules</del> <del>Bolland Charles</del>	☒			
7	Besanson Pierre bénévole	<del>Deitche Georges</del> <del>Auguste</del>	☒			
8	Bidaine François bénévole	<del>Loiblier François</del>	☒			
9	Bidaux Elisabeth Auguste bénévole	<del>Bidaux Gilberte</del>	☒			
10	Bidaux Louis bénévole	<del>Dallat Eugène</del> <del>de Joseph</del>	☒			
11	Bobay Pierre bénévole	<del>Delavout Edouard</del>	☒			
12	Borneque Eugène bénévole Lachapelle 4 <sup>e</sup> route	<del>Besanson Gustave</del>	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Bornique Eugène Titulaire Beaucourt	Joriot Georges Bonillon Emile	☒			
14	Bornique Eugène Titulaire Availlé-Haut	Couqueberg Jules	☒			
15	Bonnot Raphaël Titulaire	Dupré Auguste	☒			
16	Bouillard Alphonse Titulaire	Bigéard Victor	☒			
17	Boulanger Alphonse Titulaire	Vinot Jules Balland Charles	☒			
18	Bourgoin Jules Titulaire	Roufort Pierre	☒			
19	Bourin Félix Suppléant		☒			
20	Bouvier François Titulaire	Marchal Léonard	☒			
21	Bugnard Edouard Titulaire	Gressot Léon Laurent Georges	☒			
22	Burcy Antoine Joseph Titulaire	Monnier Jules Eugène	☒			
23	Canal Constant Titulaire	Marchal Joseph	☒			
24	Cantin Abel Titulaire	Mouray Alfred	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Carte Pierre bitulaire	Carte Celestin	☒			
26	Calley Gaston bitulaire	Laire François Laire François	☒			M. Calley justes bitulaire malade.
27	Cayot Jacques bitulaire	Grasser Gaston	☒			
28	Cherquiou Joseph bitulaire	Trey Alphonse Colin Joseph	☒			
29	Cherque Jules bitulaire	Mathieu François	☒			
30	Chapuis Jules bitulaire	Marchand Joseph	☒			
31	Charbonnier Pierre bitulaire	Moraget André Louis	☒			
32	Chardillot Adolphe Conseiller Général		☒			
33	Charton Octave bitulaire	Vinot Jules Balland Charles	☒			
34	Chavanne Joseph bitulaire	Lithy Celestin	☒			
35	Chevignon Joseph bitulaire	Marchal Joseph	☒			
36	Chretien Jules bitulaire	Houmaire François	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Claudel Jean-Baptiste bénévoles	Courty François Touze Antoine	☒			
38	Clavequin Emile bénévoles	Clavequin Xavier	☒			
39	Coutere Eugène bénévoles	Boni Théophile	☒			
40	Courbot Célestine bénévoles	Barbier Jules	☒			
41	Courbot Edmond bénévoles	Courbot Henri	☒			
42	Courbot Eugène bénévoles	Papon Eugène	☒			
43	Deloye Paul bénévoles	Dinot Jules Balland Charles	☒			
44	Deubel Lion bénévoles	<del>Guignard Louis</del> Hugler Georges Werner Emile	☒			
45	Devantoy Emile bénévoles	Dupré Auguste	☒			
46	Devillard Joseph bénévoles	Rossi Marcellin	☒			
47	Dider Louis bénévoles	Maréchal Charles	☒			
48	Droz Louis bénévoles	Maréchal Charles	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Dumaine André Titulaire	Burgemaster F. Schill	☒			
50	Duprez Pierre Titulaire	Dequille Ferdinand	☒			
51	Durin Joseph Titulaire	Larazin Adolphe	☒			
52	Erhard Gaston Conseiller général		☒			
53	Eurlier Constant Valentin Titulaire	Mommier Jules Eugène	☒			
54	Ferriot Paul Titulaire	Ferriot Georges Bonillon Emile	☒			
55	Fleury François Titulaire	Moullereau François	☒			
56	Fleury Jules Titulaire	Rouche Camille	☒			
57	(De) Fontaines Ernest Titulaire	Gaillaume Jules	☒			
58	Freléhon Georges Titulaire	Gussot Léon Laurent Georges	☒			
59	Frier Joseph Titulaire	Robert Gustave	☒			
60	Fromageot Achille Titulaire	Bornicque Joseph fils	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Frossard François bitulaire	Férier Edmond	L			
62	Ganchet Alphonse bitulaire	Thévenot Alexis	L			
63	Ganchet Jules Gustave bitulaire	Courtot Emile	L			
64	Gautherat François bitulaire	Bourquin Emile	L			
65	Gelot Joseph bitulaire	Charpiot Constant	L			
66	Girardet Emile bitulaire	Garayin Adolphe	L			
67	Girardet Emile bitulaire	Favier Eustache	L			
68	Girard Paul bitulaire	<del>Guarnier Louis</del> <del>Heigler Georges</del> <del>Werner Emile</del>	L			
69	Grasser Xavier bitulaire	Doriot Georges Bouillon Emile	L			
70	Gressot Victor bitulaire	Jacques Gustave	L			
71	Grisey Eugène Conseiller Général		L			
72	Grisey Modeste bitulaire	Richard Jules	L			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Grosjean Joseph titulaire	Chevrot Louis	☒			
74	Guenin François titulaire	Dumouy Celestin	☒			
75	Guillard Pierre titulaire	Reyemant Pierre	☒			
76	Hantz François titulaire	Rouche Pierre	☒			
77	Hantz Julien titulaire	<del>Hammet Louis</del> <del>Hugler Georges</del> <del>Werner Emil</del>	☒			
78	Heidet Eugène titulaire	Bourquin Emil Gustave	☒			
79	Helmingier Georges titulaire	Besançon Alphonse	☒			
80	Hoube Navier titulaire	<del>Hammet Louis</del> <del>Hugler Georges</del> <del>Werner Emil</del>	☒			
81	Houque Jules titulaire	Salouin Georges	☒			
82	Humbert Navier titulaire	Frey Alphonse Colin Joseph	☒			
83	Julg Edouard titulaire	Loriot Georges Bouillon Emil	☒			
84	Jacques François titulaire	Jacques Gustave	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Japy Jules Conseiller Général		L			
86	Japy Pierre Bibliolaire	Frenat Auguste	L			
87	Jordot Blaise Bibliolaire	Selmer Constant	L			
88	Jammett Jean 13 <sup>e</sup> Bibliolaire	Petitjean François	L			
89	Julliat Jules Bibliolaire	Jammett Louis Geogler Georges Werner Emile	L			
90	Julien Edmond Bibliolaire	Jammett Louis Geogler Georges Werner Emile	L			
91	Loening Adolphe Bibliolaire	Michelot Emile	L			
92	Lallobier François Bibliolaire	Burgermeister F. <sup>Jun</sup> <del>Huber</del>	L L			
93	Laurence François Eugène Bibliolaire	Moray Alfred	L			
94	Lafette Alfred Bibliolaire	Dinot Jules Balland Charles	L			
95	Lailly Alphonse Bibliolaire	Bourquard Celestin	L			
96	Lambert Georges Bibliolaire	Monnier Jules J. André	L			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Lamboly Léon bitulaire	Couqueberg Jules	ℒ			
98	Lamiella Célestine bitulaire	Mang Justin	ℒ			
99	Laury Léon bitulaire	Frey Alphonse Colin Joseph	ℒ			
100	Leinbacher Guillaume bitulaire	Beljean Julien	ℒ			
101	Lenez Constant bitulaire	Houmann Blaise	ℒ			
102	Les Louis bitulaire	Burgermeister F <sup>am</sup> Achille	ℒ			
103	Lhomme Prosper bitulaire	Gasser Georges	ℒ			
104	Lhomme Xavier bitulaire	Feltner Jules	ℒ			
105	Loillier Alphonse bitulaire	Dermineur Louis	ℒ			
106	Maillard Léon bitulaire	Joriot Georges Bonillon Emile	ℒ			
107	Maître Jean Conseiller général		ℒ			
108	Marchal Alphonse bitulaire	Hosatte Emile	ℒ			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Marchal Auguste titulaire	Marchal Leonard	☒			
110	Marchand Joseph titulaire	Thvenot Louis	☒			
111	Marchand Joseph titulaire	Marchand Emile	☒			
112	Marionnet Alexandre titulaire	Marchand Emile	☒			
113	Marionnet Emile Abel titulaire	Cellier Constant	☒			
114	Marion Gustave titulaire	Seckour Gustave	☒			
115	Marsoit Julien titulaire	Verclaire Eugène	☒			
116	Martin Emile titulaire	Fritz Edmond	☒			
117	MeDer Nicolas titulaire	Tollot Edmond	☒			
118	Megnin Ernest titulaire	Doriot Georges Bouillon Emile	☒			
119	Meyer François titulaire	Bessonnet Joseph	☒			
120	Millet Vincent titulaire	Faire Celestin	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Moinat Joseph bitulaire	Michelot Emil	☒			
122	Monnier Joseph mine bitulaire	Comagne Joseph	☒			
123	Montagnon Jules bitulaire	Sy Joseph	☒			
124	Montavon Emil bitulaire	Bonnair François	☒			
125	Marchay Edouard bitulaire	Montavon Emille	☒			
126	Margelen Joseph bitulaire	<del>Wanneret Louis</del> <del>Stegler Georges</del> <del>Werner Emil</del>	☒			
127	Méouze Pierre bitulaire	Lejeune Eugène	☒			
128	Oriez Jules bitulaire	Billy Léon	☒			
129	Sechin Alfred bitulaire	Dorot Georges Pouillon Emil	☒			
130	Seguignot Victor Félix bitulaire	Segne Charles François	☒			
131	Terrès Joseph bitulaire	Vauclair Eugène	☒			
132	Terrot Hippolyte bitulaire	Petizon François	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Pétard Jean Baptiste titulaire	Montagnon Célestine	L			
134	Pétard Joseph titulaire	Jeanneret Louis Stegler Georges Werner Emile	L			
135	Plieger Jules titulaire	Frey Alphonse Colin Joseph	L			
136	Pierre Georges titulaire	Gressot Léon Laurent Georges	L			
137	Person Jules titulaire	Marquet Gustave	L			
138	Pot François jeune titulaire	Pelissier Joseph	L			
139	Pumelleur Pierre titulaire	Simon François	L			
140	Purrier Charles titulaire	Lavaudet Marcel	L			
141	Py Emile titulaire	Jeanneret Louis Stegler Georges Werner Emile	L			
142	Rang Ernest titulaire	Jeanneret Louis Stegler Georges Werner Emile	L			
143	Rassinier François titulaire	Rocher Gustave	L			
144	Regnault Jules titulaire	Vinot Jules Bertrand Charles	L			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Benoua René F. <sup>1921</sup> bitulaire	Courtot Alphonse Joseph	☒			
146	Rigoulot Charles bitulaire	Dorot Georges Bouillon Emile	☒			
147	Bolland Paul bitulaire	Dorot Georges Bouillon Emile	☒			
148	Bomont Emile bitulaire	Courty François Faire Antoine	☒			
149	Bomont François bitulaire	Damotte Eugène	☒			
150	Bossat Joseph bitulaire	Gusset Léon Laurent Georges	☒			
151	Bousse Joseph bitulaire	Bectry François	☒			
152	Boy Emile bitulaire	Frey Alphonse Cobin Joseph	☒			
153	Buot François bitulaire	Buot Gustave	☒			
154	Gagey François bitulaire	Bron Georges	☒			
155	Gandos Julien bitulaire	Richard Jules	☒			
156	Schad Christ Conseiller Général		☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Schmidt Pierre titulaire	Bermont Joseph	L			M. Schmidt titulaire malade empêché.
158	Schneider Charles Député		L			
159	Schoettel Charles titulaire	Beranger Alphonse	L			
160	Schwalbe Galvaud titulaire	Houglum Charles	L			
161	Telkenpenger Leon titulaire	Courty François Faire Antoine	L			
162	Stegmeyer Charles titulaire	Graber Joseph	LN			
163	Stouff Joseph titulaire	Rhein Joseph	LN			M. Stouff titulaire empêché.
164	Turgand Pierre titulaire	Duvernois François	L			
165	Therrenot Joseph titulaire	Gessot Leon Laurent Georges	L			
166	Thierant Emil titulaire	Cayot Gustave	L			
167	Thierant Leon titulaire	Courty François Faire Antoine	L			
168	Thierry Laurent Cultivateur Général		L			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Bhuriot Célestine titulaire	Grot Régis	☒			
170	Cournier Joseph titulaire	Jourd'heuil Pierre	☒			
171	Cournier Marie-Françoise titulaire	Cornu Joseph	☒			
172	Cuvillot Adolphe titulaire	Follot Édouard	☒			
173	Vallot Auguste titulaire	Beranger Gustave	☒			
174	Dermot Arthur titulaire	Chavenot Louis	☒			
175	Verrier François titulaire	Monnier Jules-Henri	☒			
176	Verrier Joseph titulaire	Roselot Jules	☒			
177	Viellard Albert titulaire	Gressot Léon Laurent Georges	☒			
178	Viellard Charles titulaire	Bron Georges	☒			
179	Viellard Louis titulaire	Charpiot Constant	☒			
180	Wagner Joseph titulaire	Jammett Louis Chigler Georges Wagner Emile	☒			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Wallot Emile titulaire	Lathy Célestin	☞			
182	Warnod Paul titulaire	Frey Alphonse Colin Joseph	☞			
183	Weck Charles titulaire	Courty François Faivre Antoine	☞			
184	Wimmer Félix titulaire	Vauclain Eugène	☞			
185	Winckler Emile titulaire	Honnave François	☞			
186	Wirth Martin titulaire	Joumeret Louis Nicoler Georges Werner Emile	☞			
187	Zeller René titulaire	Cové Jules	☞			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 187 électeurs.

A

Belfort

, le

24<sup>bre</sup>

1 185.

Le Préfet,

*[Signature]*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quatre vingt sept* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*Louis Villain*

*[Signature]*

*[Signature]*

*Louis Marnier*



no 4

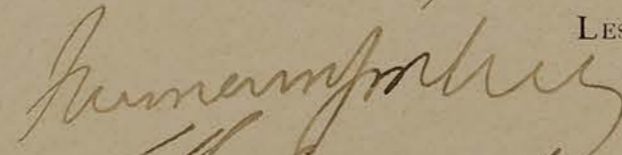
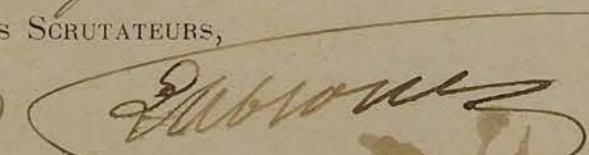
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE Election sénatoriale du 3 janvier 1909

NOMS ET PRÉNOMS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110
M											
Philippe Berger											129
Gaston Japy											8
Charles Schneider											24
Mathis Edmond											1
Gaston Ehrard											9
Jean Maïte											3
Pierre Biétry											1
Genival Rogel											1
Genival Lurinden											8
Roman Emile											1
Roy											1
Blanc											1

A Belfou, le 3 janvier 1909.

LES SCRUTATEURS,

  
  
 Louis Villard  
 Maurice



N<sup>o</sup> 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE Election sénatoriale du 3 janvier 1909

NOMS ET PRÉNOMS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	
M. Philippe Berger	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	= 129
Gaston Japy	/	/	/	/								= 8
Charles Schneider	/	/	/	/								= 24
Mattès Edmond	/											= 1
Gaston Estève	/	/	/	/								= 9
Jean Maître	/	/	/									= 3
Pierre Piétry	/											= 1
General Roget	/											= 1
General Turbiville	/	/	/	/								= 8
Romont Emile	/											= 1
Bulletin Blanc	/											= 1
Roy page de paix	/											= 1

A Belfort, le 3 janvier 1909.

LES SCRUTATEURS

*Hubert*  
*Maurin*  
*Maurin*  
*Louis Villain*



P.O.

C. 103-4

Election Sénatoriale

du 3 janvier 1909

Haut Rhin (C<sup>te</sup> de Belfort)

Monsieur le Président

du 3<sup>e</sup> Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

